

Question avec demande de réponse écrite

E-001911/2023

à la Commission

Article 138 du règlement intérieur

Massimiliano Smeriglio (S&D), Franco Roberti (S&D), Brando Benifei (S&D), Camilla Laureti (S&D), Achille Variati (S&D), Pina Picierno (S&D), Pietro Bartolo (S&D), Mercedes Bresso (S&D), Giuliano Pisapia (S&D), Alessandra Moretti (S&D), Petra Kammerevert (S&D), Domènec Ruiz Devesa (S&D), Hannes Heide (S&D), Sylvie Guillaume (S&D), Diana Riba i Giner (Verts/ALE)

Objet: Ingérence dans les médias de service public en Italie

Le 8 mai 2023, Carlo Fuortes a démissionné de son poste de PDG de la Rai, le radiodiffuseur public italien. Dans sa lettre de démission, il a fait allusion aux pressions politiques exercées sur sa fonction, affirmant que la mission de service public de la Rai pourrait s'en trouver affaiblie.

Plusieurs journalistes ont annoncé leur départ à la suite de la démission de Carlo Fuortes. Il est à craindre que ces changements soudains donnent plus d'influence au gouvernement sur la ligne éditoriale et la programmation. Les fournisseurs de médias de service public jouent un rôle essentiel dans l'offre d'informations vérifiées et de programmes de qualité qui reflètent la pluralité des opinions; ils doivent être au service des citoyens, indépendamment de la majorité gouvernementale.

Selon le rapport 2022 de l'instrument de surveillance du pluralisme des médias (portant sur l'année 2021) pour l'Italie¹, le niveau de risque qui pèse sur l'indépendance du financement public et de la gouvernance des médias de service public reste élevé dans le pays, et une réforme substantielle de la Rai est nécessaire. Face à ces évolutions alarmantes, il est d'autant plus urgent que l'Union se dote d'un cadre juridique solide pour protéger les médias contre les ingérences.

- 1) Comment la Commission évalue-t-elle les répercussions de ces changements à la tête de la Rai sur la liberté des médias en Italie?
- 2) Comment peut-elle garantir la protection des fournisseurs de médias de service public contre toute ingérence politique ou économique et quelles mesures compte-t-elle prendre à cet égard?

Dépôt: 13.6.2023

¹ Centre for Media Pluralism and Media Freedom, <https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/74694/MPM2022-Italy-EN.pdf>.